AGENT.E D'ANIMATION
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

LA MISSION ET LE CONTRAT

Au sein de la **DASCO-Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris** qui développe son projet éducatif autour de l'organisation des activités éducatives dans les écoles maternelles, élémentaires et dans les collèges de la Ville, vous assurerez l'encadrement des enfants pendant les différentes activités périscolaires : accueils périscolaires (pause méridienne et services du soir : études surveillées en élémentaire, goûter récréatif en maternelle), animation pour les centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires).

Les missions :

- Accueillir et animer un groupe d'enfants ;
- Proposer des activités de loisirs, d'éveil, sportives et culturelles adaptées à l'âge des enfants en fonction d'un projet pédagogique ;
- Aider aux devoirs pendant les études surveillées ;
- Accueillir et informer les parents.

Le contrat :

- **CDI de la fonction publique territoriale, poste de catégorie C.**
- 1720€ net mensuel en début de carrière.
- 27 jours de congés et jusqu'à 12,5 jours de RTT (indicatif)

LES PRÉREQUIS

- **Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3 (BEP, CAP, …) ET être titulaire du BAFA-Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-rice complet OU d'un certificat de qualification figurant sur la liste mentionnée au 1° de l'article R.227-12 du code de l'action sociale et des familles.**
- Avoir le sens des responsabilités et se positionner en adulte référent :
 - ✓ Connaissances sur le développement, les besoins affectifs et éducatifs de l'enfant, la prévention des violences sous toutes ses formes,
 - ✓ Sens de la pédagogie,
 - ✓ Connaissances en animation et capacité d'autonomie dans l'organisation des activités.

ET

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre
- Jouir de ses droits civiques
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national (Avoir effectué la JDC-Journée Défense et Citoyenneté)

LES ÉTAPES DU RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectuera en 2 étapes :

1. Épreuves écrites liées au métier
2. Pour les candidats ayant réussi l'épreuve écrite : entretien de motivation

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez la **copie de votre diplôme CAP/BEP minimum** et la **copie de votre diplôme du BAFA** dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !